

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **13 mai 2014 à 20h**, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Étaient présents les conseill(e)r(e)s: M. Paul Cozens
Mme Lise Charest
Mme Julie Lemieux
M. René-Philippe Hébert
M. Alexandre Zalac

Était absent le conseiller: M. Mario Cardinal (absence non motivée)

M. David Morin, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent et agit comme secrétaire d'assemblée.

38-05-14

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Lise Charest, appuyée par M. René-Philippe Hébert et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

39-05-14

Adoption du procès verbal de la séance du 11 mars 2014

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par M. René-Philippe Hébert et résolu d'accepter le procès verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40-05-14

Adoption du procès verbal de la séance du 8 avril 2014

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par M. René-Philippe Hébert et résolu d'accepter le procès verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Correspondance

41-05-14

Re : Musée Régional de Vaudreuil-Soulanges (Le Souper des Seigneurs)

Il est proposé par M. Alexandre Zalac, appuyé par Mme Lise Charest et résolu de faire l'achat de deux billets au coûts de 85,00 \$ chacun.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

42-05-14

Re : École secondaire Soulanges – Défi Soulanges

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par M. Paul Cozens et résolu de contribuer à cette campagne de financement pour un montant de 50,00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

43-05-14

Re : Demande de commandite – Amis de la culture de Rigaud

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par Mme Lise Charest et résolu de contribuer à cette campagne de financement pour un montant de 50,00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dépôt du rapport des dépenses du directeur général en vertu de la délégation de compétence

Une copie du rapport de M. David Morin, directeur général, est déposée au conseil.

Dépôt du rapport annuel de la MMQ

Une copie du rapport de M. David Morin, directeur général, est déposée au conseil.

44-05-14

Comptes à payer

Il est proposé par M. Alexandre Zalac, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu d'approuver la liste des comptes à payer, pour un montant total de 51 743,09 \$, dont les numéros de chèques ou de transactions sont les suivants :

Chèques nos C1400087 à C1400115	34 431,63 \$
Paiement AccèsD (L) L1400039 à L1400048	5 794,54 \$
Chèques de salaires nos D1400061 à D1400082	11 516,92 \$
GRAND TOTAL	<u>51 743,09 \$</u>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Avis de motion – Règlement concernant les périodes de questions

Avis de motion est donné par Mme Julie Lemieux, qu'à une prochaine séance, il sera adopté un règlement concernant les périodes de questions.

45-05-14

Acceptation de la soumission pour le marquage des lignes de rues (2014)

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par M. Paul Cozens et résolu

QUE la municipalité accorde le contrat pour le marquage de la ligne axiale des rues du Ruban et des Pommiers Fleuris, du rang Saint-Henri et de la montées Primeau à la firme Marquage Multilignes pour un montant de 1 149,75 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

46-05-14

Mandater le maire et le directeur général afin de négocier la nouvelle entente pour les services d'incendies

CONSIDÉRANT QUE l'entente actuellement en vigueur vient à terme au 31 décembre 2014;

ATTENDU QU'il y lieu de s'assurer que la municipalité obtiendra le meilleur service pour le plus bas prix possible;

ATTENDU QUE la mise à part la municipalité de Sainte-Marthe, la municipalité de Sainte-Justine de Newton ainsi que la ville de Rigaud serait en mesure d'assurer le service;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Marthe doit être avisée au plus tard le 30 juin 2014 dans l'éventualité où nous ne renouvellerions pas l'entente avec eux;

POUR CES MOTIFS,

Il proposé par M. Paul Cozens, appuyé par Mme Lise Charest et résolu à l'unanimité de mandater le maire et le directeur général afin de négocier avec les différents intervenants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

47-05-14

Nomination de M. Alexandre Zalac à titre de représentant de la municipalité à la MRC de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT l'élection remportée par le maire au poste de préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et la nécessité de nommer un autre membre du conseil qui représentera la municipalité au sein de cet organisme;

CONSIDÉRANT que monsieur Alexandre Zalac à titre de maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme Lise Charest, appuyée par M. Paul Cozens
Et résolu

QUE,

monsieur Alexandre Zalac, conseiller, soit et est nommé représentant de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur à la MRC de Vaudreuil-Soulanges et que, à ce titre, il siège à la table des maires en remplacement de monsieur Jean Lalonde, maintenant préfet, et ce pour toute la durée de son terme. Dans l'éventualité où M. Zalac ne pourrait être présent, qu'il soit remplacé par un des membres du conseil qui sera en mesure d'y assister.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

48-05-14

Demande d'un avis juridique – Point d'eau

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'obtenir des précisions concernant l'entretien du point d'eau;

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par M. Alexandre Zalac et résolu à l'unanimité de demander un avis juridique afin de clarifier la situation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Points d'information

- 1.
- 2.

Période de questions

49-05-14

Levée de la séance

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par M. Paul Cozens et résolu de lever la séance à 20h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 20 h 45

Jean Lalonde, maire

David Morin, directeur général et
secrétaire-trésorier